



# Réintroduction du bouquetin ibérique dans le Parc national des Pyrénées

## Note de synthèse non technique

Le Parc national des Pyrénées s'implique depuis plus de vingt ans dans les actions en faveur d'une réintroduction de cette espèce sur le versant français ce qui donna lieu, en 1991, à la publication d'un premier rapport de faisabilité intitulé : « Projet de réintroduction du bouquetin ibérique au versant nord des Pyrénées occidentales ». Il a notamment participé activement au programme LIFE « Restauration de la grande faune pyrénéenne » développé de 1993 à 1996 en collaboration avec l'Espagne, dans lequel figurait le bouquetin. En 2008, il a relancé une concertation avec certains acteurs locaux et les services de l'Etat et remis à jour le dossier technique de réintroduction.

Aujourd'hui, la réintroduction de l'espèce apparaît comme une des actions importantes du projet de charte (2013-2027) du Parc. Dans l'objectif « Préserver les espèces en général, les habitats d'espèces et mener des actions spécifiques sur les espèces emblématiques », il est clairement prévu de réintroduire le bouquetin ibérique en concertation avec les structures locales concernées et les services de l'Etat.

Depuis 2011, la réintroduction du bouquetin apparaît comme une orientation importante du projet de Stratégie Pyrénéenne de Valorisation de la Biodiversité développé par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie : un volet spécifique est consacré à cette espèce dans le cadre d'une reconstitution de la biodiversité pyrénéenne. Au niveau national, ce projet s'inscrit aussi dans la Stratégie de restauration des bouquetins en France (2000 - 2015). La réintroduction du bouquetin dans les Pyrénées y apparaît comme une des actions prioritaires, tandis que la zone cœur du Parc national y est considérée comme une des plus favorables étant donné ses potentialités écologiques et son statut de protection.

Enfin c'est un projet concret de collaboration liant les parcs naturels pyrénéens (Parc national des Pyrénées, Parc naturel régional de la Haute Ariège, Parc naturel régional des Pyrénées catalanes). La vocation commune de préservation du patrimoine naturel de ces établissements, associée à l'ample distribution sur le versant français de la chaîne des espaces favorables qu'ils représentent (33 % de la surface du massif côté français), constitue en effet un cadre physique et administratif particulièrement adapté et cohérent pour initier et développer des actions communes en faveur du retour du bouquetin sur l'ensemble des Pyrénées.

### 1. Pourquoi réintroduire le bouquetin ibérique

Le bouquetin ibérique a disparu des Pyrénées françaises au tout début du 20ème siècle (1910, lac de Gaube), et du versant espagnol au début du 21ème siècle (2000 Ordesa). L'abondance du bouquetin à une époque historique et sa disparition très récente, totalement imputable à l'action de l'homme indiquent que la chaîne des Pyrénées appartient bien à l'aire naturelle du bouquetin ibérique. La présence du bouquetin contribuera à la diversité de la grande faune pyrénéenne notamment par la place qu'il occupe dans la chaîne alimentaire et en tant que ressource trophique potentielle.



Les faibles perspectives offertes par le clonage et ses graves inconvénients, la faible probabilité d'un repeuplement par colonisation naturelle (compte tenu des discontinuités d'habitats favorables qui isolent la chaîne) à partir des populations existantes associées à la nécessité de prendre en compte la recherche de variabilité génétique, indiquent que la réintroduction de bouquetins prélevés dans d'autres populations choisies pour leurs qualités est la solution la plus efficace et la mieux adaptée à la problématique pyrénéenne.

## 2. Le projet

Le Parc national avait réalisé un premier projet de réintroduction du bouquetin ibérique en 1991 (« Projet de réintroduction du bouquetin ibérique au versant nord des Pyrénées occidentales ») qui n'avait pu aboutir du fait d'une position négative de principe des autorités espagnoles. A partir de 2008, il a relancé une concertation avec certains acteurs locaux et les services de l'Etat et remis à jour le dossier technique de réintroduction. Le dossier a été finalisé en 2012. L'étude de faisabilité de la réintroduction du bouquetin ibérique précise les modalités dans ses différents aspects scientifiques, écologiques, techniques et financiers. Elle a notamment permis d'identifier cinq sites potentiels de réintroduction dans le Parc national des Pyrénées, selon une méthodologie développée par le Parc national des Pyrénées et prenant en compte :

- les variables écologiques favorables en terme d'habitat (rocher, végétation, pente, exposition, altitude, continuités écologiques, zones d'hivernage, prédation ...) : exploitation et croisement de données SIG, photos aériennes, carte des paysages du Parc national des Pyrénées, données de terrain... ) ;
- les variables socio-économiques (chasse, pastoralisme, sylviculture, tourisme, statut de protection du territoire...).

### Le choix des sites de réintroduction du bouquetin

Une première étape a permis de caractériser les variables écologiques à prendre en compte pour caractériser les habitats saisonniers du bouquetin à savoir principalement les zones d'hivernage et les zones de printemps/été/automne. Un traitement des données par analyse spatiale sous SIG a permis d'identifier l'ensemble de ces zones sur la totalité du territoire du Parc national des Pyrénées. Les variables socio économiques susceptibles d'influer sur l'occupation de l'espace par le bouquetin ou son développement démographique ont été prises en compte.

Cinq grandes unités orographiques cohérentes d'un point de vue habitat du bouquetin, connectivité entre les sites vitaux et l'espace vital minimum permettant chacune le développement d'une population ont ensuite été délimitées. Il s'agit des entités Pic Long-Néouvielle, Péguère-Ardiden, Ger-Gabizos, Sesque-Ossau, Anie-Ansabère.

Ensuite une hiérarchisation de ces grandes unités spatiales a été réalisée en tenant compte des contraintes de sécurité et de suivi imposées par la recherche de succès optimum des premières tentatives de réintroduction. Le degré d'inclusion de l'espace, ou à défaut de connexion, avec la zone protégée constituée par le cœur du Parc national et la Réserve naturelle du Néouvielle a été considéré comme un critère de choix prépondérant. De lui dépend, en effet, la quiétude des animaux réintroduits, un niveau de surveillance nécessaire et une pression d'observation garante d'un bon suivi des animaux lâchés. Ces caractéristiques sont fondamentales pour la réussite du projet. Les Unités Péguère-Ardiden et Pic long-Néouvielle se sont révélées être les plus favorables aux premières tentatives de réintroduction du bouquetin qui seront réalisées d'ici 2020 dans la zone du Parc national des Pyrénées. Ces deux unités ont donc été considérées comme prioritaires pour réaliser la phase initiale de la stratégie proposée dont il convient de rappeler l'objectif : l'implantation *a minima* de deux noyaux de populations viables capables de se développer et à terme d'entrer en connexion. Pour la deuxième phase opérationnelle consistant à élargir l'effort de repeuplement à d'autres sites du Parc national des Pyrénées, la priorité sera donnée ultérieurement à une réintroduction dans les Pyrénées-Atlantiques. L'Unité spatiale Ger-Gabizos réunit les caractéristiques les plus favorables pour engager cette deuxième phase.

### Scénario des opérations

Les discussions avec les autorités espagnoles ont permis de préciser les modalités de réintroduction. Celles-ci tiennent compte aussi des préconisations de la charte de réintroduction du bouquetin en France.

La nécessité d'obtenir un noyau fondateur de forte variabilité génétique a constitué le critère essentiel du choix des populations donatrices. S'est ajouté à cette première préoccupation le souci sanitaire d'éviter les prélèvements dans les populations hébergeant la gale sarcoptique. Cette double préoccupation a conduit à la décision d'un mixage des noyaux fondateurs réintroduits, basés sur une double provenance à partir des populations-mères de Gredos et de Tortosa.

Dans cette perspective, la population de Sierra-Nevada a été provisoirement écartée de ce choix malgré son haut niveau connu de variabilité génétique.

Année	Souche de provenance	Nombre d'individus ( N par sexe)	Répartition par âge	Destination
2013	Gredos	20 (10 M + 10 F)	F : 10 de 4 à 7 ans ; M : 5 de 3 à 4 ans ; 5 de 7 à 8 ans	PNP (Péguère-Ardiden)
2014	Tortosa	20 (10 M + 10 F)	Idem	PNP (Péguère-Ardiden)
2015	Gredos	20 (10 M + 10 F)	Idem	PNP (Pic long-Néouvielle )
2016	Tortosa	20 (10 M + 10 F)	Idem	PNP (Pic long-Néouvielle )

Le volet sanitaire revêt divers enjeux, sur la viabilité et la qualité de la restauration d'une part, et sur la santé publique et les relations avec l'élevage (dont les représentants sont souvent très sensibles à cet aspect) d'autre part.

Pour bien cadrer les garanties sanitaires d'une telle opération avec le triple souci de la protection des animaux fondateurs, protection des populations sauvages vivant sur les sites de lâcher, et protection des élevages et humains du lieu de réintroduction, il est impératif de faire réaliser un diagnostic et une analyse de risques qui fixeront les maladies, objet de préoccupation avec un degré d'importance. Dès que les sites donateurs de bouquetin seront déterminés avec précision, il est prévu de faire réaliser une mission en Espagne par un vétérinaire spécialiste de la faune sauvage pour préciser avec les autorités espagnoles le protocole sanitaire qui sera mis en place. Lors des discussions avec les autorités espagnoles, il a été convenu que les actions de type sanitaire, capture et transport relèveraient des entreprises et gestionnaires espagnols sous l'autorité du Ministère de l'Agriculture, Alimentation et Environnement (MAGRAMA), en accord avec les autorités sanitaires françaises concernées par l'introduction des animaux en France.

Le choix des sites de lâchers (secteur du Clot sur la commune de Cauterets pour le site de Péguère Ardiden et de Gèdre pour Pic Long Néouvielle) a été réalisé en fonction des contraintes spatiales, écologiques et pratiques.

Le choix de la période la plus favorable pour le lâcher des bouquetins à réintroduire vise plusieurs objectifs importants pour la réussite des opérations de réintroduction :

- Favoriser l'apprentissage du nouvel espace par les bouquetins introduits pour une bonne implantation ;
- Eviter une trop grande dispersion des individus lâchés conduisant à la perte de contacts inter individuels du groupe introduit ;
- Profiter de toute la durée de la phase estivale pour assurer l'acclimatation ;
- Profiter des avantages de la reproduction en tenant compte du cycle annuel.

Compte tenu des conditions climatiques saisonnières propres aux Pyrénées, le début du printemps (avril) est sans aucun doute la période de lâcher la plus favorable.

Il est prévu un premier lâcher en avril 2013, conformément aux engagements de livraison des animaux pris par les interlocuteurs espagnols.

### Le suivi des actions de réintroduction

Un important effort de suivi est envisagé pour favoriser la réussite du projet de réintroduction du bouquetin. Des moyens humains et matériels adaptés, spécialement dédiés à cet objectif, sont prévus et seront mis en œuvre par le parc national.

Trois principaux objectifs sont ciblés par le suivi et la surveillance de la population réintroduite :

- S'assurer de l'installation viable d'une population de bouquetin ibérique dans la zone du Parc national des Pyrénées et assurer sa préservation.
- Limiter les risques de perturbation susceptibles de provoquer la dispersion ou la perte des animaux.
- Contribuer à la connaissance de l'espèce mais surtout exploiter au mieux l'expérience nouvelle de réintroduction dans le milieu nord-pyrénéen en vue des opérations futures.

Le marquage individuel des animaux réintroduits constitue la base des actions de suivi qui doit permettre d'évaluer le degré de réussite des opérations et de contrôler l'évolution du développement démographique du noyau réintroduit ainsi que la colonisation spatiale. Tous les animaux auront un marquage visuel (colliers et boucles auriculaires de couleur) et environ un individu sur deux sera équipé d'une balise GPS si les financements le permettent.

Le suivi scientifique et l'analyse des résultats seront réalisés en collaboration avec le laboratoire Comportement et Ecologie de la Faune Sauvage de l'INRA de Toulouse. Il est prévu d'employer un thésard « CIFFRE » pour réaliser et coordonner le suivi des individus.

Un effort de surveillance important sera par ailleurs engagé pour éviter les pertes par braconnage.

### Les actions de communication et de valorisation

L'information la plus large possible doit précéder et accompagner l'ensemble du projet de réintroduction. L'acceptation du bouquetin par les populations locales compte parmi les critères primordiaux de réussite d'une restauration durable de cette espèce. Ce besoin d'information est d'autant plus nécessaire que le bouquetin s'est pratiquement effacé de la mémoire montagnarde pyrénéenne. N'étant plus observé depuis plusieurs générations, il n'est vraiment connu que d'un public spécialisé essentiellement composé de scientifiques ou de chasseurs avertis. Il est symptomatique de noter qu'il est couramment confondu avec le mouflon, espèce d'origine non pyrénéenne réintroduite en divers points de la chaîne des Pyrénées.

Les actions de communication et de sensibilisation sont élaborées et prévues en fonction des divers publics ciblés. Le contenu de l'information émise sera élaboré en tenant compte de l'avancement du projet. Dans la phase préparatoire, il doit surtout informer sur la description de l'espèce, sur son historique et son appartenance à la faune originelle des Pyrénées et la démarche de réintroduction envisagée. Les répercussions concrètes attendues du retour du bouquetin devront être abordées aux différents niveaux d'application et en fonction des publics spécialisés.

Une phase de consultation des acteurs locaux tels que éleveurs, présidents d'ACCA, instituteurs des communes de lâchers, propriétaires, sera aussi réalisée.

Il est prévu de mettre en œuvre un certain nombre d'action de communication visant à sensibiliser le grand public et les utilisateurs de l'espace, à savoir :

- les animations grand public
- l'élaboration de produits à destination du grand public (dépliants, autocollants, articles presse locale et journal du Parc, fiches-contacts...)
- les interventions auprès des scolaires (présentation de l'espèce...)
- les produits à destination des scolaires (mallettes pédagogiques, journées d'échange avec des communes d'autres massifs où le bouquetin est présent...)
- les réunions de concertation ou de sensibilisation avec les socioprofessionnels

- les restitutions de l'opération et des résultats de suivi dans des revues spécialisées et scientifiques.

Via la mise en place d'un site internet dédié au bouquetin, il est aussi projeté de mettre en place un outil de saisie participative des observations du grand public.

#### La gouvernance et le pilotage du projet

Il est prévu de constituer un comité de pilotage local composé des représentants locaux, des élus, des gestionnaires ou utilisateurs de l'espace concerné par le projet (acteurs usagers divers, administrations, propriétaires fonciers, scientifiques, associations, etc...). Ce comité de pilotage sera une assemblée de concertation et de décision chargé d'accompagner le projet tout au long de son déroulement, notamment sur les aspects de communication et sur la mise en œuvre et l'actualisation des actions en fonction des événements survenus.

Le Parc national des Pyrénées pilotera et coordonnera le déroulement du projet et rendra compte au comité de pilotage de son avancement ainsi qu'au comité de suivi de la SPVB au Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises et aux autorités espagnoles. Il s'assurera du bon déroulement technique du projet.

#### Partenaires principaux

Collectivités, ONCFS, ONF, Préfecture, DDT, DDCSPP, INRA, PNR PA, PNRPC, DREAL, Chambre d'agriculture, Fédération Pastorale, CRPGE, Fédération des Chasseurs,...

#### Contacts

Jean Paul CRAMPE (05 62 92 52 56) et Eric SOURP (05 62 54 16 56) – Parc national des Pyrénées